



Descriptif de module D

Domaine : Travail social et santé

Filière : Travail social et santé

Orientation : (*facultative*)

1. Intitulé du module D Intégration et construction de la pratique de médiation familiale

Code : DAS MF GE D

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres : ...

Caractéristique :

Module dont l'échec peut entraîner
l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 15, al. 1
des directives cadres "statut des étudiants-e-s"

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres : ...

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'été
 Semestre d'hiver

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

- Avoir validé les modules A et B
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Ce module a pour objectif principal l'observation et la participation à titre de co-médiateur/médiatrice de la pratique de la médiation familiale. Le participant doit assister et être intégré dans des activités de médiation sous la conduite d'un médiateur/formateur de terrain. (40h de médiation supervisée).

Il doit être capable de passer progressivement de la posture d'observation du médiateur familial qui le forme à une pratique de co-médiation, respectueuse des règles de déontologie de la médiation et du lieu de stage.

Il fait preuve de compétences d'observation, d'intégration, de questionnement et de formulation d'hypothèses en lien avec la pratique.

Il démontre des capacités d'écoute, de respect des personnes et d'accompagnement du processus de médiation. Il pose et maintient le cadre, est capable de travailler en situation de conflit.

Il participe de manière constructive et est capable de discuter sur la base de ses observations et des remarques du médiateur.

Il questionne ses interventions, identifie ses résonances, démontre des capacités d'apprentissage et en fin de stage, il peut fonctionner comme co-médiateur et assumer des séquences de médiation de manière autonome. Il est capable d'analyser les situations, son propre engagement dans l'action et fait preuve d'autocritique.

Il est en mesure de rédiger une convention de médiation.



5. Contenu et formes d'enseignement

Séminaires d'analyse de la pratique

40 heures de pratique de médiation familiale supervisées et évaluées par le médiateur / formateur de terrain, d'abord sous forme d'observation puis de co-médiation.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Votre dossier de stage doit comprendre les éléments suivants :

1- Un rapport d'environ 6-10 pages qui décrit et analyse 4 séances de médiations appartenantes idéalement à un même processus et qui comprends :

- un bref descriptif du processus de médiation dans son ensemble ainsi que du contexte dans lequel il a lieu
- un résumé respectivement une analyse des contenus des séances avec éléments critiques, théoriques et déontologiques ainsi que d'éventuels éléments évoqués lors de l'analyse de pratique
- une auto-évaluation ainsi que des éléments en lien aux résonances du stagiaire

Le rapport doit mettre en lumière les compétences d'analyse de l'apprenant :

- capacités d'observation
- de synthèse des éléments pertinents
- le transfert des apports théoriques à la pratique
- des questionnements déontologiques et éthiques en lien à la posture
- la formulation d'hypothèses de travail

Le savoir-faire de l'apprenant :

- capacités d'écoute
- de respect
- d'accompagnement du processus

Le savoir être du stagiaire -> une posture adéquate et pertinente face au conflit garante du maintien d'une liberté d'action professionnelle

2- La fiche technique 2 (2bis) remplie par le stagiaire et validée par le maître de stage

3- Evaluation du maître de stage (fiche technique 3)

Précision importante: votre maître de stage doit avoir lu et approuvé votre rapport avant que vous le soumettiez à la commission. Faute de quoi vous héritez d'un FX et devez recommencer.

Responsables de l'évaluation et dates de restitution

Evaluation faites par les responsables de la formation et par le formateur de terrain.
Le dossier complet doit être rendu au plus tard 6 mois après la fin de la formation.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation possible
 Pas de remédiation

Remédiation à déterminer avec le formateur terrain et les responsables du module.

8. Remarques



9. Bibliographie

Voir bibliographie générale.

10. Enseignants

La formation se déroule sous la responsabilité de Monika Schumacher (HETS) et Agnès Strack Perdrix (GPM) épaulées par des vacataires ainsi que les formateurs de terrain reconnus sur la base de la liste fournie.

Descriptif validé le 21 juin 2018